

13/12/2022

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

Commune de VILLIEU-LOYES-MOLLON
République Française

Membres afférents au Conseil : 27
En exercice : 27
Qui ont pris part à la délibération : 25
Date d'envoi de la convocation : 09/12/2022

L'An deux mille vingt-deux et le seize décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Eric BEAUFORT, Maire.

Membres présents :

Mesdames Annie BERLAND, Sylvie BLANCHARD, Roselyne BURON, Frédérique CHRISTIN, Valérie MARZOLLA, Paméla NESTEROVITCH, Nicole QUINTANA.

Messieurs Alain BENGUIGUI, Sébastien BOUSSELIN, Michel BOZZACO COLONA, Rémy BRUNETTI, Michel COLLET, Philippe DORKEL, Alain GONARD, Bernard GUERS, Bruno PICHAT, Olivier RIGAUD.

Membres absents excusés :

Madame Christine CASTEUR qui donne son pouvoir à Alain GONARD
Madame Marie DOMINGUEZ qui donne son pouvoir à Monsieur Eric BEAUFORT
Madame Hélène JOSSERAND qui donne son pouvoir à Monsieur Michel BOZZACO COLONA
Madame Joëlle KRUCHTEN qui donne son pouvoir à Madame Valérie MARZOLLA
Madame Florence LA ROSA qui donne son pouvoir à Madame Paméla NESTEROVITCH
Monsieur Jean-Marc MAZAT qui donne son pouvoir à Monsieur Bruno PICHAT
Monsieur Guillaume LARDON qui donne son pouvoir à Madame Frédérique CHRISTIN
Madame Rita ERIGONI
Monsieur Serge THEBAULT

Secrétaire de séance : Madame Roselyne BURON

Objet : FINANCES – Vote des tarifs de l'abonnement de bibliothèque pour l'année 2023

Comme chaque année, il est nécessaire d'actualiser les tarifs de l'abonnement bibliothèque pour l'année suivante.

La commission des finances réunie le 08 décembre dernier a proposé de maintenir les montants tels que présentés en annexe.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- **De valider** le tarif de l'abonnement bibliothèque applicable au 1^{er} janvier 2023 tel que proposé par la commission des finances et joint ci-après.

Tarifs 2023

Bibliothèque municipale	
Abonnement familial	27,00
Abonnement individuel	17,00
Enfant jusqu'à 18 ans	Gratuit

Accusé de réception en préfecture
001-210104501-20221216-DE_13_12_2022-DE
Date de télétransmission : 23/12/2022
Date de réception préfecture : 23/12/2022

13/12/2022

Voix pour : 25
Voix contre : 0
Abstention : 0

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme,
Le maire,

